

# L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.3 No. 1

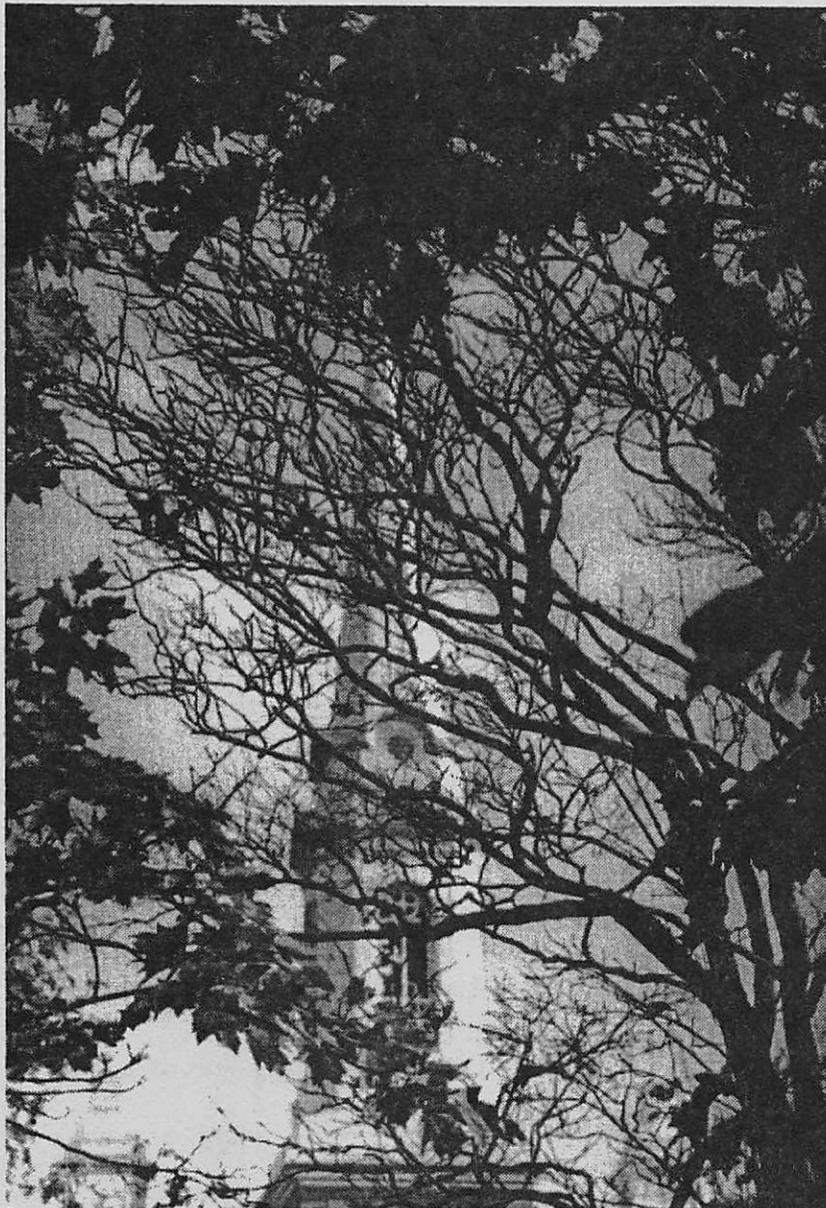


photo: Jean-François Noël

## SOMMAIRE

Message de l'Écho .....	3-4
L'Écho du Patrimoine .....	10-11
Communiqués .....	12
L'Écho des Clubs .....	13
Bibliothèque du Rocher .....	14-15
Comment ça va?.....	16
Cercle de Fermières.....	17
Réflexion .....	18
La Recette de l'Écho .....	19
Comité d'Embellissement .....	20-21
L'Écho des Loisirs et des sports .....	24
Les Jeux de l'Écho .....	25
Calendrier des activités .....	26
L'Écho municipal .....	27-40
Les Petites Annonces .....	43

NOVEMBRE 1995



C..P. 321  
 St-François de Montmagny - GOR 3AO  
 Tél.: (418) 259-2569

**Journal communautaire réalisé bénévolement.**

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles (communiqués)	259-2454
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433
Jean-François Noël	Directeur	259-7641

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTERIEUR	3.00	24.00
<b>ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RESIDENTS DE ST-FRANÇOIS</b>		
Petite Annonce	2.00	

**AVIS AUX ORGANISMES**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE**

**QUE LA DATE DE REMISE  
 POUR VOS ARTICLES,  
 PUBLICITE ET ANNONCES  
 EST MAINTENANT**

**LE 13 DE CHAQUE MOIS**

**P.S.:** Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COUT D'UN  
 ABONNEMENT EXTERIEUR EST MODIFIE**  
 Abonnement annuel extérieur: **Cout mensuel \$3**  
**Cout annuel \$24**

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE  
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE: .....248-2000**
- C.L.S.C. A.-RIVARD .....248-1518**
- FEU: .....248-3360**
- MUNICIPALITÉ: .....259-7228**
- SURETÉ DU QUÉBEC: .....248-3705**
- CENTRE ANTI-POISON  
 DU QUÉBEC ..... 1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES: ..... 1-800-263-2266**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
*du Journal l'Écho de St-François*  
**le 6 novembre 1995**  
**à 19h30**  
*au Centre des Loisirs de St-François*

**L**ors de cette assemblée, le nouveau conseil d'administration du journal sera élu. Pour ce faire, chaque personne ou organisme désirant se prévaloir d'un droit de vote lors de cette assemblée, devra payer une cotisation de 5.00\$ pour les membres individuels et de 25.00\$ pour les associations.

**A**ussi, lors de cette assemblée, il y aura adoption des divers statuts et règlements du journal. Vous êtes donc cordialement invité à venir à cette première assemblée générale du Journal l'Écho de St-François.

***Ordre du jour***

- 1.0 Ouverture de l'assemblée générale;
- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.2 Adoption des statuts et règlements du journal;
- 1.3 Rapport du président;
- 1.4 Présentation des états financiers;
- 1.5 Élection des dirigeants;
- 1.6 Nomination d'un vérificateur;
- 1.7 Clôture de l'assemblée

Votre comité actuel.

## MESSAGE DE L'ÉCHO (suite)

### Pour nos lecteurs, l'histoire d'une grande famille de bâtisseurs



u cours des prochains mois, l'Écho ouvre ses pages sur la petites histoire d'une grande famille de bâtisseurs et de son entreprise: Garant Inc.

Grâce à la généreuse contribution des dirigeants actuels, dont le président Louis-Marie Garant, les lecteurs pourront suivre l'évolution de cette entreprise familiale qui a marqué depuis 100 ans et marque encore aujourd'hui le quotidien de la communauté de Saint-François.

Bonne lecture!



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY  
(QUÉBEC) GOR 3AO  
Tél.: (418) 259-7715  
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST  
BERTHIER-SUR-MER  
(QUÉBEC) GOR 1EO  
Tél.: (418) 259-7718  
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL  
LA DURANTAYE  
(QUÉBEC) GOR 1WO  
Tél.: (418) 884-2802  
Fax: (418) 884-2803

Remorquage 24 heures  
Débosselage  
Peinture  
Vente d'auto

**Garage Roland Samson Inc.**  
873, Rang Nord  
Saint-Pierre-du-Sud, Québec  
GOR 4B0  
Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

**Le plus grand**  
CENTRE  
AUTOPRO DE LA REGION!

GARANTIE NATIONALE

FREINS  
DIRECTION  
SILENCIEUX  
SUSPENSION  
TRACTION AVANT

## EXCAVATION TERRASSEMENT

CHOIX VARIÉ  
DE MATÉRIEL  
NATUREL,  
TAMISÉ  
CONCASSÉ EN:

- TERRE NOIRE
- SABLE ET GRAVIER
- PIERRE

• INSTALLATION  
DE FOSSES  
SEPTIQUES ET  
CHAMPS  
D'ÉPURATION

- DRAINAGE
- NIVELAGE
- DÉNEIGEMENT

**ESTIMATION GRATUITE**  
PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE  
À VOTRE SERVICE  
INFORMEZ-VOUS

MARTIN, RÉMI, DANIEL

**Terrassements  
Joncas & Frères inc.**  
ENTREPRENEUR, EXCAVATION, TERRASSEMENT  
241, Rte Normandie, Montmagny  
248-2585 Fax: 248-8387

*Mot du président*

Conscient de l'inestimable labeur dont est façonnée notre entreprise centenaire, c'est empreint d'une profonde admiration pour mes ancêtres que je vous présente aujourd'hui cet historique de la compagnie Garant.

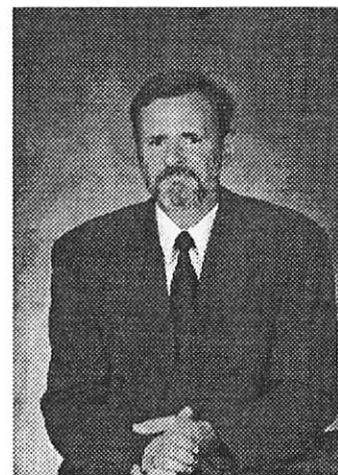
Le présent ouvrage se veut donc, d'abord et avant tout, un vibrant hommage à ceux qui, depuis les tous débuts de l'entreprise, ont donné sans compter pour son épanouissement et son rayonnement sur le marché mondial de la quincaillerie. Au fil des pages, vous reconnaîtrez la débrouillardise et le courage de ces bâtisseurs d'avenir qui ont su prendre des risques bien calculés en misant sur leur expérience, leur ténacité et la qualité de leur travail et de leurs produits.

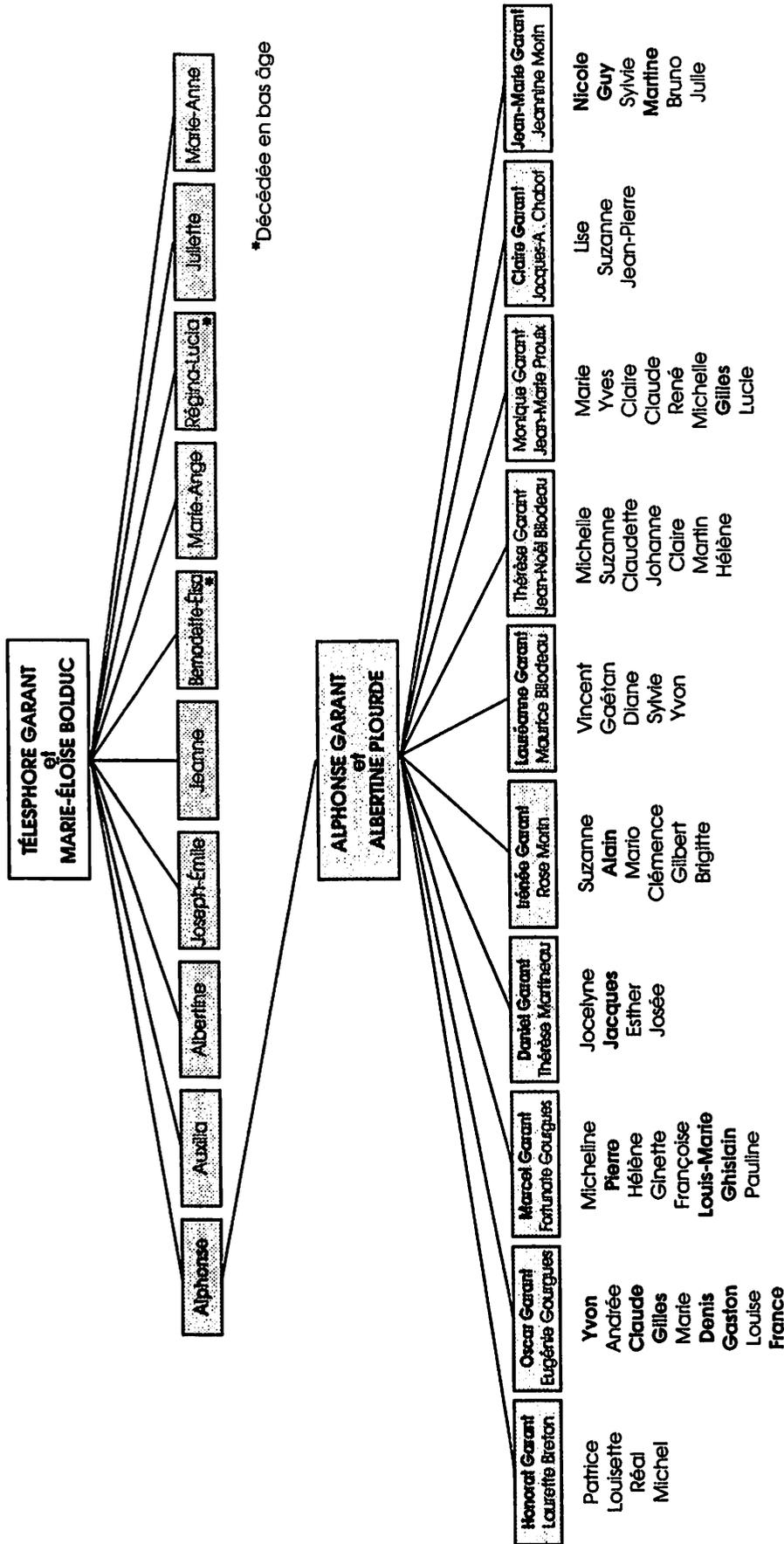
Je veux aussi rendre hommage à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué au fil des ans à la croissance de Garant. Bien sûr, il est impossible de nommer toutes ces personnes; mentionnons globalement tous les employés qui, avec dévouement, ont mis leurs talents et leurs énergies au service de la compagnie; nos fidèles clients qui nous ont toujours supportés et encouragés et finalement, nos fournisseurs qui ont respecté nos critères de qualité et d'efficacité.

Je suis vraiment très fier d'être à la tête d'une si belle équipe ayant autant de compétence et d'ardeur au travail. C'est un honneur pour moi de représenter une telle équipe auprès de nos clients. C'est aussi réconfortant de voir s'appliquer dans nos décisions de tous les jours les valeurs fondamentales que nous privilégions: l'intégrité avec nos employés, nos clients et nos fournisseurs, la qualité de notre travail et de nos produits et le service entre les différents départements et envers nos clients.

La fierté étant un sentiment qu'on aime bien partager avec d'autres, je souhaite que la lecture de ce récit ravivera en vous les mêmes sentiments qui ont animé nos prédécesseurs.

Louis-Marie Garant,  
Président





\*Décédée en bas âge

N.B. - Le nom des personnes ayant travaillé au sein de l'entreprise est inscrit en caractères gras. Gilles (fils de Monique), Jacques, Martine, Nicole et Louis-Marie sont toujours à l'emploi de Garant.

*L'exil*

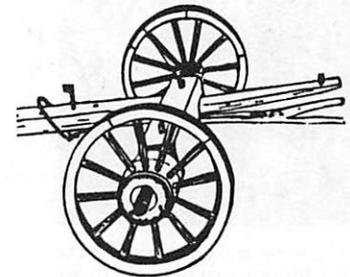
Tchique-Tchaque... Tchique-Tchaque...

Dans le train qui filait à travers la campagne, Téléspore Garant rêvait aux jours meilleurs qui l'attendaient. L'argent qu'il gagnerait aux États-Unis lui permettrait enfin de joindre les deux bouts et d'offrir une vie plus confortable à sa famille. Assise à ses côtés, son épouse Éloïse regardait défiler par la fenêtre les champs encore couverts d'un peu de neige et s'offrait les rêves les plus fous; elle imaginait les meubles qu'elle achèterait pour la maison, les beaux vêtements pour les enfants et voyait sa table toujours pleine de bonnes choses à manger. «*Laver le linge des p'tites filles du couvent pour cinquante cennes par mois, c'est pas une vie!*» avait dit Éloïse à son mari. Bien sûr que non! Et Téléspore avait beau être travaillant comme dix, il n'y avait pas assez d'ouvrage au village pour faire vivre une maisonnée de onze personnes. Son frère Théophile, installé depuis peu aux États-Unis, l'avait convaincu d'aller le rejoindre. «*Ici, il y a d'la job pour tout le monde*», lui avait-il écrit.

Le matin du 16 avril 1906, Téléspore Garant et son épouse Éloïse Bolduc, leur huit enfants ainsi que mémère Bolduc, prenaient le train à Saint-François de Montmagny, en direction de Nashua, au New-Hampshire. Tout ce beau monde était heureux. Les plus jeunes, qui avaient fait leur première communion la veille, étaient émerveillés d'entendre le tchique-tchaque du gros engin et de voir courir derrière les fenêtres les arbres et les maisons. Téléspore quittait son village natal avec un pincement au coeur mais il avait bel et bien l'intention d'y revenir dès qu'il aurait amassé assez d'argent pour améliorer sa situation. Il avait loué sa maison à une dame du village et sa petite boutique de forge à un artisan de la paroisse.



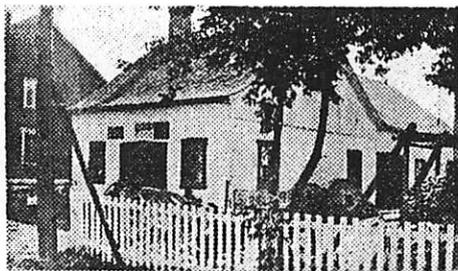
Téléspore Garant et quelques membres de la famille:  
1<sup>re</sup> rangée: Son petit-fils Oscar, son petit-fils Honorat, sa fille Juliette.  
2<sup>e</sup> rangée: Son fils Alphonse, Téléspore, sa nièce Irène Goupil, son épouse Éloïse, sa nièce Juliette Goupil, sa belle-soeur Sédulie Bolduc et sa fille Marie-Anne.



**GARANT**®



*Une forge, grande comme un mouchoir de poche, qu'il avait construite en 1895*



La forge de Téséphore Garant construite en 1895  
(photographée en 1919)

Érigée à quelques pas de la résidence familiale, la forge, qui ne faisait pas plus de trente pieds par trente pieds, était un simple hangar, badigeonné de chaux blanche avec un toit de bardeaux noircis. Téséphore Garant l'avait construite au village en 1895 pour se rapprocher de sa clientèle car, depuis quelques années déjà, il exerçait le métier de forgeron au rang du Sud.

Il avait appris son métier chez Herménégilde Morin, à Saint-Pierre de Montmagny, le village voisin. Situé à une quarantaine de kilomètres à l'est de Québec sur la rive sud du Saint-Laurent, le village de Saint-François était essentiellement agricole; autour du coeur du village s'étendaient de beaux grands champs, des jaunes, des verts, des ocres, qui, vus de loin, ressemblaient à une immense couverture carreautee.



Téséphore et Éloïse avec quelques membres de la famille:  
Alphonse, Auxilia, Adèle et son mari Jos-Émile, Marie-Anne,  
Juliette, Jeanne et Marie-Ange.

Téséphore travaillait surtout pour les cultivateurs du coin. Il restaurait des voitures, des roues de charrettes, des socles de charries, réparait les instruments de la ferme et aussi les crochets, les pics et les haches qui servaient à la coupe du bois durant l'hiver... Téséphore était aussi maréchal ferrant. Tous les jours, dès six heures du matin, des cultivateurs de la paroisse et des rangs avoisinants venaient frapper à sa porte pour faire ferrer leurs chevaux. Dans la petite forge, pas plus grande qu'un mouchoir de poche, le feu ne dérougissait pas. L'artisan était habile à réparer et fabriquer n'importe quoi, et même s'il quittait rarement sa forge avant huit heures du soir, les revenus ne suffisaient pas... Saint-François n'était pas un village très peuplé. En 1901, il comptait 1624 habitants. En 1911, la population n'était plus que de 1570 habitants, répartis dans 287 familles et vivant dans 277 demeures.

**GARANT®**

# PLAN D'INTERVENTION

## Qu'est-ce qu'un plan d'intervention?

Un plan d'intervention peut servir pour une situation à risque comme l'entrepôt de matières dangereuses dans le secteur Morigeau ou pour tout autre sinistre qui pourrait survenir. Ex.: tornade, tempête de neige, explosion, déraillement de train (produit toxique), tremblement de terre, explosion d'avion, etc.

Le plan d'intervention s'applique à tout sinistre et on qualifie de sinistre tout ce qui dépasse le contrôle d'une municipalité où il y a une partie de ses concitoyens qui sont affligés par un danger quelconque.

Le processus se déroulera à quelques points près de ce qui suit: - Le témoin alerte les autorités; les pompiers sont en général les premiers requis et les premiers à arriver sur les lieux car ils sont employés à toutes les sauces. Ceux-ci contactent le coordonnateur qui avise le maire, par la suite le coordonnateur ouvre le centre de coordination sur la recommandation du maire. C'est à partir de ce moment que tout s'enclenche.

1. On identifie la description du danger
2. Causes et facteurs
3. Mesures préventives et d'atténuation

## Contribution des services municipaux en situation de sinistre.

1. Service de police
2. Service d'incendie
3. Service de sauvetage
4. Services administratifs
5. Service d'information
6. Service aux sinistrés

Tous les organismes de services sont préparés à faire face à toute éventualité en situation de danger et déploient leurs forces à mesure que la situation l'exige.

## Service aux sinistrés

• Au moment d'écrire ces lignes notre équipe est présentement formée et prête à réagir si le besoin se fait sentir.

• Ces 16 personnes sont réparties en 8 blocs soit:

- Responsable aux sinistrés
- Responsable des appels
- Aménagement des locaux
- Accueil et inscription
- Ravitaillement
- Garderie
- Commissionnaires
- Santé

• Certains de ces blocs auront besoin d'avoir plus de monde pour se parfaire et feront appel à vous, gens de St-François. À la fine pointe, nous serons entre 30 et 40 personnes à faire partie du service aux sinistrés de St-François de Montmagny.

Mario Marcoux  
responsable du service aux sinistrés

### **Les Équipements de Ferme**

JÉAN-PAUL BONNEAU, prop.

**VENTE & SERVICE**

918, Boul. St-François O., St-François  
Cté Montmagny, GOR 3A0

**Tél.: 259-7289**

## L'ARRONDISSEMENT SCOLAIRE NO.3

**C**et arrondissement était spécial dans sa forme et dans les personnes couvertes. C'est que à St-François, en même temps que le village, un hameau avait grandi: dans ce hameau résidaient les propriétaires dépendant en grande majorité du moulin banal. Après l'abolition du régime seigneurial en 1854, plusieurs autres industries s'établirent, profitant de l'énergie hydraulique fournie par la rivière Chiasson! Moulin à farine, moulin à scie, moulin à carder, moulin à fouler.

En 1875, les propriétaires suivants tenaient feu et lieu dans ce hameau. C'étaient:

sur le lot 207	Cyrias Proulx
sur le lot 208	Fabien Duchesveau
sur le lot 209	Urbain Lamonde
sur le lot 210	Narcisse Lemelin
sur le lot 211	Prudent Lavergne
sur le lot 212	Jean Fortier
sur le lot 213	Laurent Gendron
sur le lot 214	Archange Boulet
sur le lot 215	Auguste Laflamme
sur le lot 216	Joseph Boulet
sur le lot 218	Édouard Lavergne et Édouard Barthell

Ce dernier lot cadastral était celui sur lequel le dernier moulin banal avait été érigé. Les religieuses seigneuses avaient, en 1859, vendu le moulin et le terrain à Antoine Barthell. Subséquemment, les conditions d'utilisation de la rivière Chiasson ayant changé et plusieurs moulins ayant été installés en amont du moulin banal, en 1866, les religieuses donnèrent une quittance pour le reste de sa dette à Barthell.

En plus de ces propriétaires agglomérés dans la proximité du moulin banal, les propriétaires des fermes à l'est et à l'ouest du hameau faisaient aussi partie de l'arrondissement scolaire no.3.

L'école de l'arrondissement avait été érigée sur le lot 204, dans l'axe de la route conduisant au hameau. Malgré l'offre de Édouard Lavergne de fournir le terrain de l'école, c'est sur la terre de Jean-Baptiste Gamache que l'école sera construite en 1874. Le terrain acheté avait 3 perches de front (57.5 pieds anglais) par 4 perches de profondeur (76.7 pieds anglais). Lors de la transaction, la commission scolaire offre \$50.00 pour l'achat du terrain ou \$4.00 de loyer annuel.

L'école coûtera \$495.00 pour sa construction. Joséphine Leclerc, pour \$80.00 par année, s'occupera de l'enseignement aux écoliers, de la discipline pour ce petit monde, de la propreté de la maison d'école, l'année scolaire sera de 208 jours.

L'institutrice s'engage envers les commissaires "de faire la classe à compter du 4 septembre courant, d'exercer une surveillance effective sur les écoliers, d'enseigner les matières autorisées et de n'utiliser que les livres d'enseignement approuvés, de remplir les formules remises par le département de l'instruction publique, les inspecteurs et les commissaires, de garder les archives de l'école, de tenir la salle de classe en bon ordre..."

Une note qui date de ces années nous dit que Céline Talbot, institutrice, a lavé la maison d'école deux années de suite et, pour ce travail a reçu \$1.65. Le chauffage de l'école pour l'année a coûté \$24.00. Le taux de la taxe, pour 1889, est fixé à \$0.125 par \$100.00 d'évaluation. La rétribution mensuelle pour la même année a été fixée à \$0.60. La gamme de prélèvement variait ainsi:

<u>Arrondissements</u>	<u>Taux</u>
No. 1	\$0.75
No. 2	\$1.25
No. 3	\$0.60
No. 4	\$1.50
No. 5	\$1.00
No. 6	\$0.50

## L'ÉCHO DU PATRIMOINE (suite)

Un examen des finances de la commission scolaire nous fait réaliser la très grande différence entre les coûts scolaires de 1880 et ceux que la commission scolaire chargeait avant de disparaître.

Les institutrices reçoivent entre \$72.00 et \$100.00 par année, la construction d'une école se montait entre \$300.00 et \$400.00, on bâtissait au moindre coût. On utilisait du bois de piètre qualité et souvent sortant de la scierie, avec le résultat qu'il fallait calfater chaque école pour tenter de contrôler la température dans l'école par temps froid.

L'école no. 3 disparaîtra vers 1970.

À suivre...

Louis-Philippe Bonneau

## Vision nouvelle



À la CSST, nous avons entrepris de changer nos façons de faire. Progressivement. Résolument.

Mieux comprendre nos clientèles, c'est une priorité.

Agir... là où ça compte.

**CSST**

Commission  
de la santé  
et de la sécurité  
du travail



**Nous prenons  
soin de  
votre pelouse**

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

**MONTMAGNY: 259-7700**

Aucun frais composez: **1-800-463-4877**

**ST-JOSEPH DE BEAUCE: 397-5455**



**Weed Man®**



**BOUCHERIE**  
*Richard  
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Vlande de chioix

602, ch. St-François Ouest  
St-François de Montmagny G0P 3A0  
(418) 259-7783

**SPECIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**

**Conférencier: Dr Gervais Dompiere**  
Psychologue et spécialiste en toxicomanie  
des jeunes et ses causes

**Le 8 novembre à 19h30  
au Centre des Loisirs St-François**

Il est toujours intéressant de se renseigner et de pouvoir juger de l'opinion d'un spécialiste qui touche le coeur de la vie de famille dans le quotidien.

### De quoi sera-t-il question?

- Préventions sous toutes ses formes auprès des parents
- Parents êtes-vous en panne d'autorité?
- La déroute parentale est sévère et ne s'adresse pas qu'aux familles pauvres.
- Reprendre notre sens moral à juger du bien et du mal
- Prendre position sur l'alcool et la drogue.
- Remettre nos limites en question.
- Tout passe et commence par la famille peu importe le nombre et la longueur de détours.
- Les parents se pensent incompetents... et bien non.
- Ne jamais enlever son rôle de parent pour celui d'ami seulement.
- L'autorité ne peut pas comporter plus de risque que le laisser-aller.
- Au risque de l'affrontement «devant les limites exprimées par sa mère et son père, l'enfant jouera au révolté. Il pourra même claquer la porte. Mais il aura du respect pour ses parents et il aura une référence.»

C'est à ne pas manquer!

par Mario Marcoux



## Témoignage de Éric Maltais *sur l'enfer de la drogue qu'il a vécu.*

**Le 22 novembre à 19h30  
au Centre des Loisirs St-François**

Dans les années 70, la drogue a été banalisée par l'époque du " peace and love". Aujourd'hui beaucoup font face à la musique d'une manière désinvolte.

J'aimerais, parents et adolescents, attirer votre attention sur le témoignage d'un jeune qui vous dévoilera l'enfer qu'il a vécu avec la drogue. Pourtant, il n'est pas plus différent que tous les jeunes qu'on peut retrouver à St-François ou ailleurs.

Comme plusieurs, il a commencé par une bière et un *joint*, c'est ben peu dire. Que s'est-il passé pour qu'il devienne un drogué dans l'âme.

Dans un premier temps Éric Maltais vous dira:

*1er volet:* Ce qui l'a amené à consommer

*2e volet:* Où la consommation l'a emporté et comment il s'est lui-même surpris à faire des choses qu'il ne pensait jamais faire: « voir l'horreur »

*3e volet:* Ce qu'il a dû faire pour s'en sortir! Le mal de soi, le mal de se voir au naturel et de ne vivre qu'un seul jour à la fois pour ne pas retomber.

*4e volet:* Il laisse l'auditoire lui poser les questions.

À la suite de ce témoignage, vous serez en mesure de constater qu'il n'y a pas de juste milieu, mais qu'au-delà de la misère qui nous afflige, il y a toujours de la lumière au bout du tunnel.

C'est à voir et à entendre!

Mario Marcoux

## L'ÉCHO DES CLUBS

### Tadoussac St-François Inc.

VROOM... VROOM... LA SAISON DÉBUTE...  
Après l'été, l'automne et puis l'hiver...  
C'est la saison des V.T.T

Le Club (relais) est maintenant OUVERT  
à vous tous, depuis le 5 octobre dernier. Jean-Claude vous attend encore cette année pour vous servir et nous tous, les directeurs seront heureux de vous rencontrer.

Cette année, plusieurs activités seront encore au programme. À tous les mois, je me ferai un plaisir de vous les communiquer. Le 25 novembre nous organisons un concours de chasse au petit gibier. Venez vous amuser!

Dans ma prochaine communication, je pourrai vous orienter un peu plus au sujet de nos sentiers.

À l'assemblée annuelle qui a eu lieu le 13 août dernier, nous avons formé un nouvel exécutif. Les personnes qui en font partie sont:

Michel Laflamme,	président
Murielle Labrecque,	secrétaire
Maurice Côté,	directeur
Yvon Labrecque,	"
Richard Roy,	"
Pierre Vézina,	"
Linda Boutin,	"
Jean-Claude Bernard,	"
Jacques Guillemette,	"

Nous vous invitons à communiquer avec l'un d'eux si vous avez des interrogations. Soyez à l'aise car nous ferons tout notre possible pour que l'harmonie règne dans notre organisme.

Les membres de la direction vous remercient de votre attention. À bientôt.

Linda Boutin, directrice

# ROY

## PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau  
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

# AUTOPRO

## CARROSSERIE

### GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes  
propriétaire de votre  
véhicule.

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,  
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !

### GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

## PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

## BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

**L**e 10 septembre dernier, jour de l'inauguration, l'histoire de la bibliothèque Du Rocher s'est inscrite à l'enseigne d'une collaboration cordiale et d'un bénévolat efficace et souriant. Un gros merci à tous les artisans de cette journée! Il est important de souligner ici l'appui constant du maire M. Jacques Dumas, et du conseil municipal, qui ont permis de doter la paroisse d'une bibliothèque municipale de cette qualité. Merci.

À la municipalité de St-François et aux commanditaires qui par leurs contributions financières ou autres ont rendu possible cet événement et cette fête populaire et familiale, nous disons aussi merci!.

À la population pour avoir répondu avec entrain et intérêt à notre invitation, merci!.

Merci également à tous nos bénévoles qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au succès de cette journée.

Merci aussi pour le bon travail d'animation tout au long de cet après-midi, et pour lequel, chacun dans leur domaine, M. Yves Laflamme et Mme Karen Paré, se sont joyeusement acquittés.

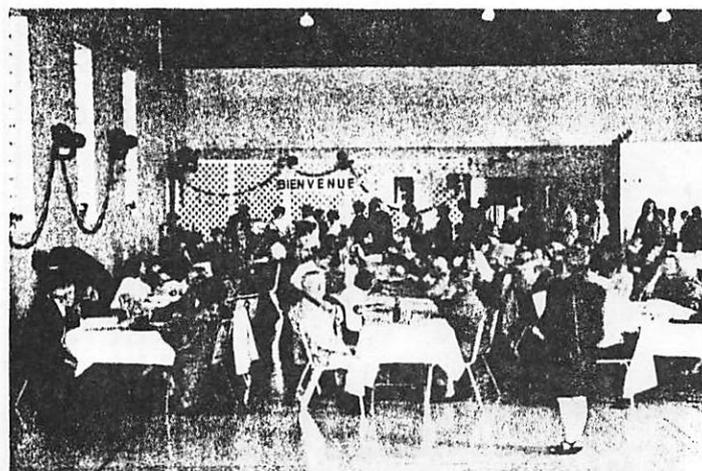
Merci aux jeunes qui se sont transformés la veille en décorateurs, en souffleurs et attacheurs de ballons, et en clowns animateurs le dimanche après-midi, canalisant ainsi l'énergie débordante des plus jeunes qu'eux.

Merci à Mme Auclair et à son personnel, pour les bonnes choses que nous avons dégustées.

Soyez assurés que nous avons apprécié la collaboration de tous et chacun, et si un oubli s'est glissé, nous nous en excusons et vous prions d'accepter ce merci comme s'il était personnel.

Merci aux membres du comité d'inauguration: Nathalie Allaire, Christiane Bombardier, Annette Collin, Diane Gendron, Lucille Kirouac, Yves Laflamme (sec.mun.), Renée Legault, Simone Thérberge. Ce jour, le 10 septembre 1995, est à marquer d'une pierre blanche, pour les beaux souvenirs.

Parlant de souvenirs, vous reconnaissez-vous?



### ON DIT QUE...

- Jean Gendron, Edgard Dumont, Ginette Paré, L.-René Morin, Christian Collin, Julienne Corriveau, Simon Morin, Geneviève Fournier, Nathalie Blais, François Létourneau, Mario Blouin, Nicole Garant, Michel Lavoie, Huguette Paré, plus le nom d'une personne que nous n'arrivons pas à identifier, ont été favorisés par le tirage au sort pour le livre de la Compagnie Garant: 100 ans de qualité et de service.
- Le \$100.00 pour le concours "Pourquoi le nom *Du Rocher*?" a été gagné par M. Marcel Gourgues.
- Dans le cadre du rallye le Dictionnaire est devenu propriété de M. Denis Rémillard; Imagerie du monde est allé à Mme Francine Tanguay; et Les difficultés de la langue française appartient désormais à M. L.-René Morin.
- Au cours de l'inscription à la bibliothèque, Dominique, fille d'Yvon Montminy et d'Agathe Beaumont s'est élancée vers un petit livre que lui tendait sa mère, et a fait ses premiers pas!..."Pour un livre ça vaut la peine de marcher...!"
- En date du 12 octobre, 206 abonnés étaient inscrits.
- À cette même date un total de 663 volumes avaient circulé. À cela il faudrait ajouter un nombre indéterminé de cassettes que les jeunes sont venus écouter, dodelinant de la tête, ...ou du pied!
- Au cours de la semaine du 16 octobre une rotation de volumes a été effectuée. Cela permet aux lecteurs éventuels de profiter d'un nouveau choix de titres.
- Nous vous rappelons que lorsque vous souhaitez lire un volume et qu'il n'est pas en bibliothèque, il est toujours possible d'en faire une demande spéciale; il suffit de s'adresser au comptoir du prêt qui fera les recherches nécessaires et en prendre bonne note. Le lecteur adulte seul peut profiter de ce service.
- Si vous êtes intéressés par la bibliothèque et ce qui s'y rattache venez donner votre nom au comptoir. Nous avons besoin de bénévoles qui aiment les livres et les lecteurs! Aucune discrimination n'est exercée envers l'un ou l'autre sexe; qu'on se le dise.

### FÉLICITATIONS À TOUS CES GAGNANTS!!!

À bientôt.

Le comité de communication pour  
la Bibliothèque Du Rocher

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS  
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

### *Entretien Ménager D. Paquet*

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS  
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE      TÉL : (418) 259-2559  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

### MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

• TRANSPORT GÉNÉRAL  
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François  
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

## COMMENT ÇA VA?

par Jean-François Noël

*La psychopathologie, ce phénomène que l'on croit si bien connaître...*

**L**a psychologie, en parle-t-on trop? Certainement pas! En parle-t-on mal? À mon humble avis, beaucoup trop souvent. Il est plutôt étonnant et parfois même très désolant d'entendre des gens discuter à propos de psychopathologie ou si vous préférez, de maladies psychologiques. Et ce, parfois même dans le cadre de certaines émissions de télévision.

*" Ah! un tel a fait une dépression, c'est pas surprenant il était beaucoup trop stressé!" "Lui, on sait bien, il est craqué, y'a rien à faire."*

Des remarques de ce genre, on en entend à chaque jour. À mon avis, le seul effet de ce type de remarque est de blesser la personne au prise avec certaines problématiques, ainsi que son entourage, que ce soit la famille ou l'entourage.

La profession de psychologue, à elle seule, nécessite un minimum de cinq ans de formation universitaire. Celle de psychiatre, encore davantage. Pourquoi? Parce que la complexité des maladies dites de l'esprit sont généralement très complexes. Et c'est justement cette complexité que les gens ont tendance à ignorer.

Par exemple, quoi de plus facile que de dire qu'une personne qui semble quelque peu mal en point est au prise avec une dépression. Ou encore de banaliser le problème en prétendant que ce n'est qu'une question de stress. Pour la personne concernée, ces remarques, souvent sans fondements, n'auront pour effet qu'une dévalorisation de soi encore plus grande, renchérie d'un sentiment d'incompréhension quasi généralisé de la part de son entourage. Bien que l'on ne le fasse pas pour mal faire, mais les «bons» conseils tels que:

*"Sort un peu, tu vas voir ça va te changer les idées. Tu ne sors pas assez."*

n'ont certainement pas un effet thérapeutique très grand, au contraire.

Conséquent, un spécialiste, tel le psychologue par exemple, est formé pour traiter les différents types de psychopathologies. Ce dernier est alors habilité à fournir des services de qualité et ce, directement liés avec la problématique en question. Par ailleurs, une autre forme de mandat qu'il peut assumer, est d'assister un groupe de personne, par exemple la famille, lorsque cette dernière se retrouve en état de crise, après une mortalité par exemple, ou à l'annonce d'une maladie grave de l'un ou l'autre de ses membres.

Bien entendu, certains coûts sont à prévoir en fonction des services reçus. À cet effet, certaines personnes peuvent bénéficier d'une forme d'assurance auprès de leur employeur. Dans le cas contraire, il devront se résigner à assumer eux-mêmes les frais encourus, comme c'est d'ailleurs le cas pour la majorité des services dont nous bénéficions (soins dentaires, acupuncture, chiropractie, etc.).

Ce qui est important à retenir, c'est que toute forme de maladie psychique revêt un certain caractère de complexité. Conséquent, il faut être très prudent lorsque l'on s'improvise «ti-joe connaissant», vaut mieux se référer à un vrai spécialiste. Par ailleurs, il faut aussi savoir que toute forme de psychopathologie, tout comme la plupart des maladies d'ordre physique, à défaut de soins, évolueront. Malheureusement, bon nombre de personnes ne consulteront un psychologue ou un quelconque spécialiste, que lorsque le problème devient insupportable pour la personne ou encore pour l'entourage. Dans ce cas, malheureusement, le traitement risque d'être parfois plus long.

Par exemple, dans le cas du phénomène du décrochage scolaire, certains indices peuvent être perçus dès le niveau primaire, pourquoi alors attendre pour remédier à la situation?

Il est important de prendre conscience que les problèmes psychologiques doivent être réglés dès que les premiers symptômes font leur apparition. C'est ainsi qu'une saine prévention pourra sauver temps et argent. De plus, la personne elle-même, ainsi que son entourage, bénéficieront d'un meilleur équilibre plutôt que d'avoir à faire face à une escalade de la gravité des problèmes.

## RÉUNION MENSUELLE

des membres du Cercle de Fermières  
le 1er novembre à 20h00,  
au local habituel.

**P**our bien débuter cette soirée, il y aura une messe en l'honneur de La Toussaint à 19h00 à l'église et celle-ci terminé, tous nous nous rendrons à notre réunion.

Nous aurons donc une invitée qui nous enseignera sur les décorations, en ce qui regarde les fleurs. La présence de chacune de vous est toujours bien appréciée. Nous vous attendons en grand nombre.  
Bienvenue à toutes.

### ... TRAVAUX DU MOIS: ...

Tire Ste-Catherine  
Desserts aux pommes  
Dégustation de potage à la citrouille

### POUR HOMMES SEULEMENT

*Tu te sens dépressif,  
tu ne te comprends plus,  
tu n'arrives plus à te détendre,  
tu sèmes la peur autour de toi,  
tu abuses de ton pouvoir  
sur ta conjointe et tes proches,  
tu as des excès de colère,  
de violence.*

*T'as besoin d'aide, mais tu n'as  
personne à qui te confier*

**Tu veux changer,  
alors appelle-nous!**



**Entraide au Masculin  
247-5030**

## BAZAR-BOUFFE

Dans le but de financer notre organisme,  
le Cercle de Fermières de Saint-François  
prépare de nouveau cette année un  
«Bazar-Bouffe»  
qui se tiendra, le 3 décembre prochain.

Nous sollicitons la collaboration de toutes les fermières actuelles et anciennes et de vos amies cuisinières qui ont le goût de nous apporter leur contribution. Nous acceptons tous les mets cuisinés à la maison: pâtés, tartes, gâteaux, conserves, bonbons, décorations de Noël, etc.

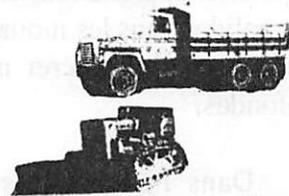
Nous vous prions d'apporter vos plats cuisinés, samedi le 2 décembre à compter de 13h00. Le Bazar-Bouffe se tiendra au Centre des Loisirs de Saint-François. Il sera ouvert au public à compter de 9h00 le dimanche matin, 3 novembre prochain.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre organisme. Nous comptons sur votre appui pour assurer le succès de notre activité.

La Direction

### PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT  
DÉNEIGEMENT  
INSTALLATION FOSSE SEPTIQUE  
CHAMP ÉPURATION  
TRANSPORT & ÉPANDAGE  
Terre-noire - Terre à jardin  
Terre à pelouse - Sable - Gravier  
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,  
Montmagny (Qué.) GOR 3AO

Jacques Blais  
Tél.: (418) 259-7841

## RÉFLEXION

### RÉFLEXION SUR LA MORT

**L**e 1er novembre c'est la fête de tous les saints (la Toussaint) et le 2, la fête des morts. Tout le mois de novembre est aussi appelé le mois des morts. La mort, quant à elle, n'a pas sa journée. Elle reste plutôt un sujet mystérieux et il est plus facile d'en parler par son contraire, la vie, la vie humaine en particulier.

Cette vie humaine, notre fin de siècle semble en avoir oublié le sens sacré. L'omniprésence de la violence et de la mort sur les écrans et sur les journaux est-elle, la cause ou la conséquence de cette amnésie? Elle nous oblige du moins à nous demander pourquoi la vie est si précieuse. Autrefois, le commandement de Dieu "Tu ne tueras point" donnait la réponse. Aujourd'hui, il faut chercher le pourquoi de ce commandement.

Une piste de réflexion pourrait être celle du caractère unique de toute vie. Lorsque nous sommes en présence d'une personne, avec ses qualités, ses défauts et ses mystères, réalisons-nous qu'elle est à nulle autre pareille? Même si elle changera avec l'âge et l'expérience, jamais nous n'en rencontrerons une semblable. Nous sommes donc plus que les grandes oeuvres d'art immuables et souvent reproduites mais pourtant reconnues dans le monde entier et protégées à travers les siècles.

Donc et comme le dit un moine d'Oka, chacun d'entre nous devrait devenir la source de toute joie pour le regard de l'autre. Petite phrase facile à dire lorsque tout va bien. C'est pourtant maintenant qu'il faut se la rappeler et approfondir la réflexion. Nous serons ainsi plus solides dans les moments difficiles. En fait, il faut appuyer et bien ancrer nos convictions même déjà profondes.

Dans l'une de ses dernières chansons, Jean Lapointe demande à ses amis disparus s'il y a des roses là où ils sont. Personne ne peut répondre. De ce côté-ci par contre, nous savons qu'il y en a. Il faut apprendre à les admirer et à se les faire apprécier les uns les autres pour que chaque jour devienne celui de la fête de la vie.

Daniel Morin

## USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- Remontage de shaft à la soudure
- Tournage intérieur et extérieur
- Filétage au tour conique ou cylindrique
- Sabot d'enfoncement et bague pour puisetiers
- Portées de bearing
- Fraisage général
- Fabrication d'étagère
- Chemin de clé
- Coupe au gaz
- Soudure d'acier
- Soudure de fonte
- Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces

474, Montée Les Prairies  
St-François de Montmagny (Québec)  
GOR 3A0

Usine: 259-7001  
Fax: 259-2601

## Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION  
de MEUBLES

FABRICATION:  
Armoires, escaliers, meubles de tous genres  
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,  
St-François, Cté Mont., QC GOR3A0

Tél.: 259-7454

## BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse  
Montmagny (Qc)  
G5V 1G8

534, Boul. St-François ouest  
St-François (Qc)  
GOR 3A0

Tél.: (418) 248-1414  
Fax: (418) 248-8944

Tél.: (418) 259-7317  
Heures d'ouverture: lundi à 19h00

## J.P. BOLDOC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc  
C. d'A.Ass.  
Rés.: 259-2516

Simon Savoie  
C. d'A.Ass.  
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781

## LA RECETTE

de L'Écho

### Potage sorcier (Citrouille)

3 c. à soupe	de margarine
1	oignon haché
6 tasses	de bouillon de poulet
2 tasses	de citrouille en dés
2	pommes de terre en dés
2	carottes tranchées
1	branche de céleri, tranchée
	sel, poivre
3/4 de tasse	de lait
1/4 de tasse	de crème 15%

- Faire fondre la margarine dans une casserole.
- Y faire revenir l'oignon à feu doux, 5 minutes environ, jusqu'à ce qu'il soit transparent.
- Ajouter le bouillon de poulet, bien mélanger.
- Ajouter la citrouille, les pommes de terre, les carottes et le céleri. Amener à ébullition.
- Réduire la chaleur et laisser mijoter 20 minutes environ, jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
- Saler et poivrer.
- Passer au mélangeur jusqu'à consistance homogène.
- Transvaser dans la casserole.
- Ajouter le lait et la crème, puis laisser mijoter 2 ou 3 minutes juste pour réchauffer.
- Si désiré, décorer chaque portion d'un bouquet de persil.

Le Cercle de Fermières

Pierre Garant  
Tél: (418) 259-2655  
Fax: (418) 259-2158



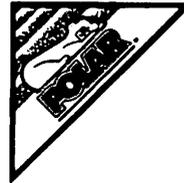
**Weed Man**  
708 St-François O., C.P. 98  
Saint-François, Québec  
Canada G0R 3A0



*La Maison Funéraire Laurent, Normand inc.*

Pierre Normand T.D.L.  
Président

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1  
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621



**Fenêtres Montmagny Inc.**

C.P. 160, St-François, Montmagny, (Québec) G0R 3A0  
Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659  
Fax: (418) 259-7236 Mtl.: (514) 848-7174

## LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



248-2323



248-7877



248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

**C'**est dimanche, le 17 septembre, que s'est tenue au Centre des Loisirs de St-François la soirée de clôture du concours local Maisons Fleuries. Plus de soixante dix personnes ont assisté à cette soirée. La projection des diapositives des aménagements primés servait d'introduction à cette soirée. Par la suite, monsieur Jean-François Lajoie de «Ferme horticole Lajoie» nous a entretenu sur divers aspects de l'horticulture. Il a aussi répondu aux questions de l'assistance.

La remise des prix aux gagnants, le tirage au sort de prix de présence et un léger goûter venaient compléter cette agréable soirée. Voici donc la liste des prix aux gagnants des différentes catégories.

### Catégorie résidence amateur:

- 1er prix, M. et Mme Yvon Poulin
- 2e prix, M. et Mme Sylvain Blais
- 3e prix, M. et Mme Gonzague Lamonde

### Catégorie résidence professionnel:

- 1er prix, M. et Mme Marie-Louis Lamontagne
- 2e prix, M. et Mme Philippe Lamonde
- 3e prix, M. et Mme Jean-Paul Boulet
- 3e prix, M. et Mme Jean-Paul Simard

### Catégorie ferme:

- 1er prix, M. et Mme Michel Théberge
- 2e prix, M. et Mme Simon Marceau
- 3e prix, M. et Mme Claude Paré
- 3e prix, M. et Mme Yves Paré

Encore une fois cette année, nos généreux commanditaires nous ont permis de remettre plus de 700\$ en prix de présence soit en cadeaux ou en argent. Le comité tient à les remercier. Leur soutien contribue grandement au succès de cette soirée annuelle.

Félicitations à tous les gagnants et merci à tous pour les efforts fournis à améliorer la qualité des espaces verts de Saint-François.

Pierre Cauffopé  
pour le Comité d'embellissement de St-François



St-François, (B.P. Morigeau)  
Montmagny, Québec  
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710  
Fax: (418) 259-7725

### SALON KARO

4 Rue Boivin  
St-François  
Montmagny  
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



## RESTAURANT L'ARRÊT STOP

Autoroute 20, Sortie 364  
Berthier-sur-Mer / St-François  
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



HEURES D'OUVERTURE:  
Dimanche au jeudi:  
6.00 a.m. à 11.00 p.m.  
Vendredi et samedi:  
6.00 a.m. à 2.00 a.m.

**Gagnants des prix de présence**

<b>Commanditaires</b>	<b>Prix</b>	<b>Gagnants</b>
<b>Garant Inc.</b>	Ensemble de chariot et outils de jardin (Valeur de plus de 100\$)	Patrice Lapointe
<b>Meubles Morigeau</b>	25\$	Gisèle Boulet
<b>Meubles Morigeau</b>	25\$	Geneviève Fournier
<b>Meubles Morigeau</b>	25\$	Joachim Lacroix
<b>Meubles Morigeau</b>	25\$	Mme Louis-Auguste Laflamme
<b>Emballage L&amp;M</b>	25\$	Denise Lamontagne
<b>Emballage L&amp;M</b>	25\$	Nicole Gendron
<b>Fenêtres Montmagny</b>	25\$	Bertrand Guimond
<b>Fenêtres Montmagny</b>	25\$	Jean-François Blais
<b>Caisse pop. de St-François</b>	25\$	Lucie Marceau
<b>Caisse pop de St-François</b>	25\$	Monique Blais
<b>SCA de la Rivière-du-Sud</b>	25\$	Noël Pellerin
<b>SCA de la Rivière-du-Sud</b>	25\$	Jean-Paul Morin
<b>Weed Man</b>	Traitement pour gazon (Valeur de 120\$)	Lucette Garant
<b>Ferme Horticole Lajoie</b>	Bon d'achat 25\$	Rémi Picard
<b>Boucherie Richard Morin</b>	Bon d'achat 20\$	Yves Paré
<b>Pharmacie Pierre Martin</b>	Bon d'achat 20\$	Denis Boulet
<b>Docteur Simon Morin</b>	20\$	Léopold Lapointe
<b>Marché Morigeau Enr.</b>	20\$	Judith Lamonde
<b>Philiat Blais &amp; Fils</b>	20\$	Maurice Montminy
<b>J.P. Bolduc Inc.</b>	Détecteur de fumée	Agathe Coulombe
<b>Couvre-plancher Lachance</b>	Nettoyeur et poli à plancher	Sylvain Blais

# *En raison de la présence d'un entrepôt de matières dangereuses*

## St-François se dote d'un plan d'urgence plus rapidement que prévu

par Raynald Laflamme

**Le plan d'urgence de la Municipalité de St-François est prêt et serait opérationnel dans les quinze minutes suivant une déflagration devant se produire à l'entrepôt de matières dangereuses. Mais ce n'est qu'en séance du conseil, le 6 novembre, qu'il sera officiellement adopté.**

Depuis la mise à jour publique de la présence de 255 barils de matières dangereuses connues et inconnues dans un entrepôt du secteur Morigeau, la Municipalité de St-François a dû mener plus rapidement que prévue sur son territoire l'organisation d'un plan de sécurité civile. Ce plan d'ensemble, dont L'Écho reproduit l'organigramme dans son édition de novembre, est valable pour tout sinistre, qu'il soit d'origine naturel ou accidentel. Une cinquantaine de personnes ont accepté de travailler à l'organisation des mesures d'urgence.

«Chacun connaît son rôle», mentionne Yves Laflamme, qui agit à titre de coordonnateur du plan d'urgence. Une dernière

réunion pour simuler la mise en opération des mesures d'urgence devait avoir lieu ces deux dernières semaines, a-t-il de plus mentionné lorsque rencontré par l'Écho.

### **Entrepôt de matières dangereuses**

Simultanément à l'organisation de la sécurité civile, la Municipalité de St-François a rédigé un plan d'intervention concernant de façon précise l'entrepôt de matières dangereuses.

**La Municipalité reconnaît que certains des 250 barils présents dans l'entrepôt sont «gonflés ou percés» révélant un risque de déversements. De même, elle reconnaît qu'il peut survenir un incendie accidentel ou autre dégageant des vapeurs toxiques dans l'air «rendant la situation extrêmement dangereuse pour la population dans un rayon de 1500 mètres».**

La Municipalité reconnaît que certains des 250 barils présents dans l'entrepôt sont «gonflés ou percés» révélant un risque de déversements. De même elle reconnaît qu'il peut survenir un incendie accidentel ou autre dégageant des vapeurs toxiques dans l'air «rendant la situation extrêmement dangereuse pour la population dans un rayon de 1500 mètres». Ainsi, le plan d'intervention, rédigé en date du 22 septembre,

prévoit l'évacuation de plus de 400 personnes, incluant les résidences du secteur et les travailleurs de quatre usines.

Si une évacuation du secteur devait s'avérer nécessaire, un service aux sinistrés assurait la relocalisation et la prise en charge des personnes touchées par cette mesure. Mario Marcoux, responsable de ce volet du plan d'urgence, explique dans cette édition le fonctionnement du service aux

sinistrés.

Prochainement, si ce n'est pas déjà fait, la Municipalité doit acheminer dans chaque foyer un circulaire, à conserver, sur les mesures à prendre si une déflagration devait se produire à l'entrepôt de matières dangereuses.

### **Négociation**

Le comité conjoint formé de la Municipalité, de la Direction générale de la Sécurité civile, de la Régie régionale de la Santé et des Services so-

ciaux Chaudière-Appalaches et de la Direction régionale du ministère de l'Environnement Québec-Chaudière-Appalaches a déposé au ministère de l'Environnement du Québec son rapport prévoyant quatre scénarios de solutions quant au sort à réserver aux 255 barils de matières dangereuses.

Il est encore trop tôt pour savoir quel scénario les intervenants au dossier privilégieront et quel sera la facture de chacun. Dans un hebdomadaire régional, le maire Jacques Dumas a mentionné qu'il «faudra que le geste soit défendable pour qu'on engage de l'argent».

Aucune réunion supplémentaire du comité conjoint n'avait été mise au calendrier le 16 octobre dernier, laissant supposer que l'analyse du dossier se poursuit au ministère de l'Environnement.

**ORGANISATION MUNICIPALE DE SECURITE CIVILE DE : ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD**

C O O R D I N A T I O N

**Coordonnées**

Rés: 259-2930  
 Trav: 248-7840  
 Autres: \_\_\_\_\_

**Substituts**

ROBERT MORIN  
 (Nom)

**Coordonnées**

Rés: 259-7923  
 Trav: 259-7783  
 Autres: \_\_\_\_\_

Rés: 259-2776  
 Trav: 259-7228  
 Autres: 259-7693

**Coordonnateur**  
 YVES LAFLAMME

ROBERT MORIN  
 (Nom)

Rés: 259-7923  
 Trav: 259-7783  
 Autres: \_\_\_\_\_

Rés: 259-2524  
 Trav: \_\_\_\_\_  
 Autres: \_\_\_\_\_

**Coord. adjoint**  
 GONZAGUE LAMONDE

LINDA GILMONT  
 (Nom)

Rés: 259-2984  
 Trav: 259-7228  
 Autres: \_\_\_\_\_

**Police**  
 S.O.

**Incendies**  
 JEAN-GUY ST-PIERRE

**Sauvetage**  
 JEAN-GUY ST-PIERRE

**Administration**  
 LINDA GILMONT

**Techniques**  
 GASTON GARANT

**Information**  
 RAYNALD LAFLAMME

**Serv. sinistrés**  
 MARIO MARCOUX

Rés: \_\_\_\_\_  
 Trav: 248-3705  
 Autres: \_\_\_\_\_

259-7291  
 259-7711

259-7291  
 259-7711

259-2984  
 259-7228

259-2704  
 259-7401  
 259-7228

259-2659

259-2454  
 887-3331

\_\_\_\_\_

SYLVAIN  
 LAMONDE

SYLVAIN  
 LAMONDE

LINDA NOEL

JEAN-YVES  
 PREYOST

YVES LAFLAMME

FRANCOIS  
 LETOURNEAU

Rés: \_\_\_\_\_  
 Trav: \_\_\_\_\_  
 Autres: \_\_\_\_\_

259-7295  
 259-7711

259-7295  
 259-7711

259-2402  
 259-7785

259-2228  
 259-7401  
 259-7228

259-7949

259-2061

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**EQUIPE D'URGENCE**  
**MULTIDISCIPLINAIRE**  
 DE MONTRENY  
 248-3360

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

JEAN-CLAUDE  
 BERNARD  
 259-7358

Adoptée le : \_\_\_\_\_  
 Révisée le : \_\_\_\_\_

**Directeur des**  
**Opérations**  
 JEAN-GUY ST-PIERRE

Approuvée : \_\_\_\_\_ (Maire)

**Direction générale de la Sécurité Civile**  
 643-3244 (Heures ouvrables)  
 643-3256 (24 heures) (JRS)  
 644-2050 (fax)

## L'ÉCHO DES LOISIRS

et des sports



**Dimanche le 26 novembre à 10h00  
au Centre des Loisirs  
de St-François de Montmagny**

**Entrée: 7.00\$ adulte (1 consommation gratuite)  
4.00\$ pour les 7 à 12 ans  
Gratuit pour les 6 ans et moins**

Ce sera la 3<sup>ième</sup> édition du SUPER DÉJEÛNER COGNAC. Ces jeunes, il faut les encourager et les récompenser de plusieurs façons pour souligner leur implication au niveau des sports. Bien entendu ça coûte de l'argent et les sommes recueillies serviront à soutenir leurs efforts.

Un bon déjeuner, une assiette bien remplie, voilà la meilleure façon de nous impliquer pour les loisirs de nos jeunes.

Soyez généreux envers ceux qui vous offriront des cartes, c'est une bonne cause.

Mario Marcoux et Jocelyne Noël  
Pour cartes: 259-2454  
259-7929

Réponses: 1) A 2) 2 3) 2 4) L'épingle à linge

1. CIRONIQUE
2. USTENSILE
3. FENÊTRE
4. MIGRAINE
5. SAVOUREUX
6. ANTIHISTOPHAGE
7. VENERATION
8. CHAMÉAU
9. GALÈRE
10. TUBERCULOSE



Tél.: (418) 248-4636  
Fax: (418) 248-5565  
Rés.: (418) 259-7419



MMB

**MAISONS  
MODULAIRES  
MONTMAGNY**

Division de constructions ABSDA inc.

**RÉNOVATIONS**

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

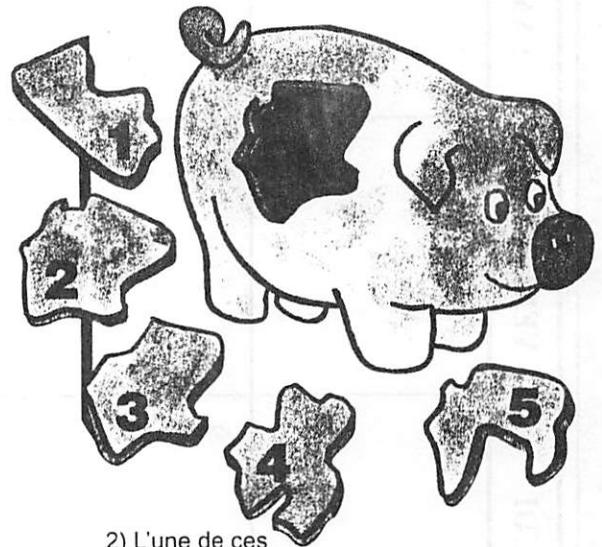
280, chemin des Poirier, C.P. 91  
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



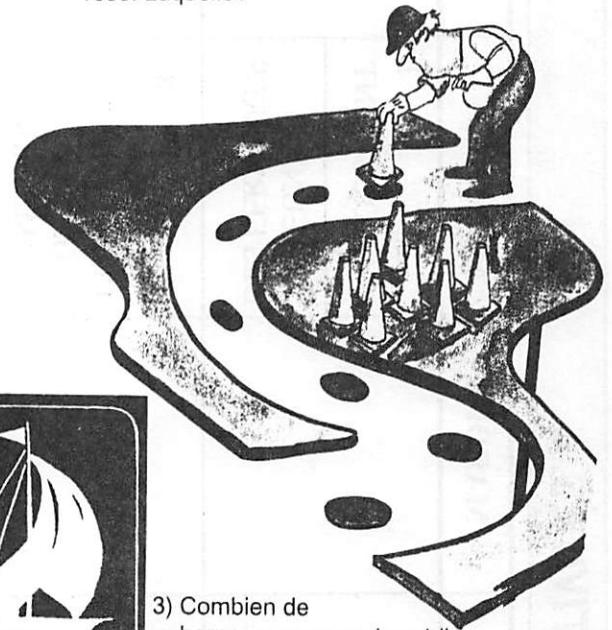
**À COLORIER**

# LES JEUX DE L'ÉCHO

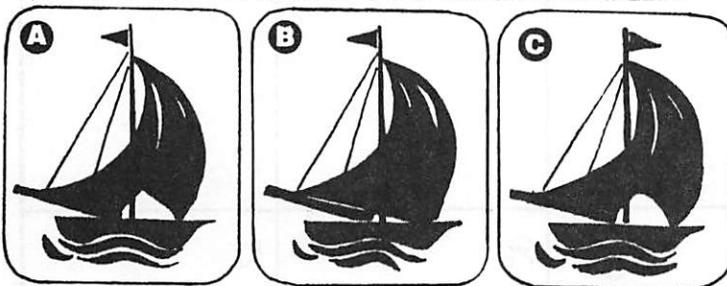
MOTS MELANGES	CATEGORIES	INDICES
1- URQHNCIEO	MEDECINE	GRAVE
2- TIESSULNE	OBJET	CUISINE
3- TEEERFN	MAISON	CADRE
4- GNEIIAMR	DOULEUR	TETE
5- RRVAUESO	GOUTER	DEGUSTER
6- RAEPNPHAHOOGT	TRIBU	CANNIBALE
7- NNTEEIVAOR	SENTIMENT	ADORER
8- EUHAACM	MAMMIFERE	DESERT
9- EEALRG	NAVIRE	VOILE
10- OBCEUURLTE	MALADIE	POUMON



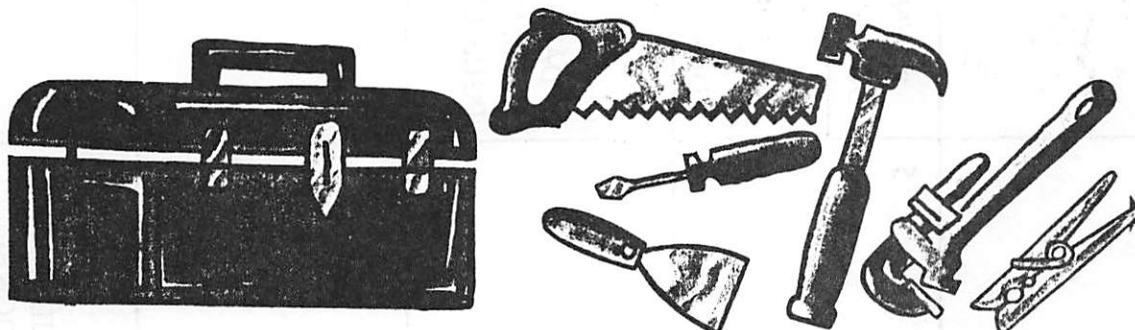
2) L'une de ces pièces te permettra de réparer ce petit cochon rose. Laquelle?



3) Combien de bornes orange restera-t-il si ce travailleur en dépose une sur chaque point bleu?



1) Laquelle de ces images correspond au négatif de droite?



4) Quel est l'objet qui n'a pas sa place dans ce coffre d'outils?

Solutions p. 24

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 LA TOUSSAINT	2	3	4
			RÉUNION DES FERMIFIÈRES			
5	6 RÉUNION DU CONSEIL	7	8 CONFÉRENCE GERVAIS DOMPIERRE 19h30	9	10	11 JOUR DU SOUVENIR
	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ÉCHO					
12	13 DATE DE TOMBÉE POUR L'ÉCHO	14	15	16	17	18
19	20	21	22 TÉMOIGNAGE ÉRIC MALTAIS 19h30	23	24	25
26 DÉJEÛNER COGNAC	27	28	29	30		

# L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD  
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 02 octobre 1995, à la salle au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 05 septembre ainsi que celui du lundi 25 septembre ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 05 septembre, ainsi que celui du lundi 25 septembre soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Société Canadienne Postes, envoi circulaires	30.41
Déco Construction, balance due travaux Bibliothèque	200.00
Coop. Agri. Côte Sud, boyau	278.90
Rémi Théberge, droit de passage à la Rivière	150.00
Marie-Louis Lamontagne, gagnant Maisons Fleuries 1er prix	75.00
Philippe Lamonde, " " " 2e prix	50.00

Jean-Paul Simard,	"	"	"	3e prix	20.00
Jean-Paul Boulet,	"	"	"	3e prix	20.00
Yvon Poulin,	"	"	"	1er prix	75.00
Sylvain Blais,	"	"	"	2e prix	50.00
Gonzague Lamonde,	"	"	"	3e prix	20.00
Michel Théberge,	"	"	"	1er prix	75.00
Simon Marceau,	"	"	"	2e prix	50.00
Ferme Parile,	"	"	"	3e prix	20.00
Soc. Canadienne Postes, envoi circulaires					30.41
Ass. Touristique Chaudière-Appalaches, adhésion 95-96					184.61
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage				96.58	
"	"	"	Bureau	373.44	470.02
Hydro-Québec,					
Eclairage public d'août		513.43			
Electricité Poste incendie		80.25			
" Enseigne		42.61			
" Garage municipal		195.62			831.91
Les Loisirs St-François, contribution municipale					5,000.00
Max-24 LTL, transport colis					83.69
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective d'octobre					600.66
Ministre Revenu du Québec, remise de septembre					
RRQ 562.82, Impôt 1,607.45, RAMQ 647.16					2,817.43
Ministre Revenu National, remise de septembre					
Ass. chômage 948.17, Impôt 1,378.95					2,327.12
C.A.R.R.A, remise de septembre					260.98
Richard Leblanc, enlèvement vidanges septembre					2,024.22
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges en septembre					871.13
Yves Laflamme, frais déplacement en septembre 240 km à 0.24					57.60
Comité d'embellissement, remb. achat matériel					22.60
Comité d'embellissement, remb. achat matériel					27.01
Isabelle Collin, remb. achat matériel inauguration Bibliothèque					10.00
Mélanie Simard, remb. achat matériel inauguration Bibliothèque					10.00
Les Loisirs St-François, lunch lors de l'inauguration de la Bibliothèque					1,288.96
Fleuriste Beausite, 2 gerbes fleurs inauguration Bibliothèque					39.88
Bureautique Côte Sud, réparation dactylo 59.60, papier, ruban imprimante, 140.67					200.27
Consultique Groupe Conseil, 9e facturation, honoraires conversion réseau éclairage public					769.20
Gérard Boissonneault, nettoyage de la fournaise Maison de la Paroisse 3½ hrs à \$24.00					84.00
Courrier Purolator, transport colis					63.27
René Samson, réparation Poste Chloration 940.46, ampoule au sodium et thermosat 44.33					984.79
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers					
Voirie		164.56			
Pav. Bédard		35.58			
Barrage (Passerelle)		1,206.65			1,406.79
U.A.P. inc., pièces pelle rétrocaveuse					60.91

Construction B.M.L., 360 gallons colle à \$2.00	820.48,	
93.79 tm asphalte à \$35.00/tm	3,740.73	4,561.21
Pétrole Montmagny inc., huile camion Mack	39.52, huile	
à chauffage Garage	567 litres à .22	181.66
Langlois & Frère, réparation scie à asphalte		34.19
A. Chabot et Fils Auto Electrique, pièces réparation		
pelle rétrocaveuse		163.61
Breton Métal, fer pour passerelle		1,260.22
Blondeau Oxygène, location cylindre		8.69
Equipement Bolduc, couteau faucheuse		179.59
R.E.M., achat marteau électrique + accessoire		2,220.79
Ernest Joubert, achat roue à mesurer métrique		161.82
Blocs de Béton, tuyau béton pour borne-fontaine sèche		1,038.93
Unibéton, ciment trottoir 401.12 + 7.40 tm gravier		
concassé à 4.35 = 36.68		437.80
Savin Canada, contrat d'entretien photocopieur		239.48
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons		
d'eau + analyse physico-chimique		365.23
Ministre des Finances, 2e versement service Sûreté		
du Québec		26,476.00
Les Loisirs St-François, goûter lors de la soirée du		
Concours Maisons Fleuries		159.54
Débroussaillage JMS, débroussailler bordure fossés		3,697.84
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Borne-fontaine	256.39	
Camion Mack	41.74	298.13
Gaudreau Equipement Electrique, achat pompe à cola et		
fichoïr rotatif		3,487.85
Les Automobiles Chabot, réparation camion Ford F-250		687.10
U.A.P., peinture pour passerelle 231.88, outils pour		
Garage 35.87		267.75
Comité d'embellissement, remb. frais divers		106.90
M.R.C. de Montmagny, 18 mutations juin à août		54.00
Blocs de Béton Montmagny, tuyaux armés (ponceau		
Maurice Lamonde)		1,955.82
Unibéton, 6.16 tm pierre à \$13.75		96.52
B.M.L., 90 gallons de colle SS1 à \$2.00		205.12
Novicom, réparation pager		107.06
Deschênes & Fils, fil électrique		134.50
Philiias Blais & Fils enr, 4 hrs bélier mécanique		
(Chemin du réservoir)		252.98
Mécano Contrôle, installation climatisation au Centre		
des Loisirs (50% facture)		18,460.71
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers voirie		60.53
Bureautique Côte Sud, réparation du télécopieur		598.17
Yves Laflamme, remb. copie d'acte au bureau		
d'enregistrement		40.00
Gaston Garant, frais déplacement 388km x \$0.24		93.12
Plamondon Camquip, pièce sableuse camion Mack		34.19
R.E.M., courroie pour compacteur		11.40
U.A.P., pièce balai de rue		13.74
Macpek, lumière souffleur et lumière camion Mack		16.13
Lalimec, pièce pelle rétrocaveuse		31.53
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, pièces diverses		
Ponceaux	296.91	
Voirie	121.22	418.13

Carole Rochefort, plan d'aménagement du bureau municipal	200.00
Albert Bonneau, chloration septembre	364.14
Martin Mercier, 2hrs pelle + transport	301.98
Signalisation LASM, 6 panneaux signalisation (ARRET)	418.67
B.M.L., 8.03 tm béton bitumineux à \$35.00	320.27
Blondeau Oxygène, une paire gant de soudeur	11.11
Québecel Mobilité, service cellulaire pompier	15.84
Emco Québec, tuyau borne-fontaine sèche	354.29
Comité de Parents Commission Scolaire Côte-Sud, contribution à la prévention du suicide	50.00
TOTAL:	<u>\$92,296.05</u>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis, pour payer les comptes ci-avant décrits.

## POINTS LOCAUX

### CLIMATISATION AUX LOISIRS

Monsieur Louis Jean du groupe NORAM-Laforte supervise les travaux de ventilation du Centre récréatif. Suite à sa dernière visite de chantier, il fait les recommandations suivantes au Conseil municipal:

- A) Installer des ventilateurs d'évacuation pour les salles de toilettes existantes.
- B) Installer un ventilateur d'évacuation de 900 c.f.m. et deux hottes de cuisine en acier inoxydable et filtre.

Coût: \$1,555.00 plus les taxes applicables incluant les raccordements électriques.

- C) Rallonger les conduits de ventilation de distribution de 20 pieds de chaque côté de la salle.

Coût: \$586.00 plus les taxes applicables.

CONSIDERANT QUE les changements ci-haut mentionnés sont recommandés par le surveillant technique des travaux, en l'occurrence monsieur Louis Jean, ingénieur pour le groupe NORAM-Laforte;

CONSIDERANT QUE le Code national du bâtiment demande l'évacuation de l'air vicié dans les toilettes d'un bâtiment de ce type;

CONSIDERANT QUE les travaux supplémentaires sont requis et obligatoires pour que le système de ventilation offre son plein potentiel;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud accepte les recommandations présentées par monsieur Louis Jean superviseur technique des travaux de ventilation du centre récréatif de St-François.

QUE les montants additionnels consentis au contrat original se limitent à: \$586.00 avant taxes pour la rallonge des conduits de ventilation de distribution de 20 pieds de chaque côté de la salle et \$1,555.00 avant taxes pour l'installation de trois ventilateurs d'évacuation pour les salles de toilettes existantes et un ventilateur d'évacuation de 900 c.f.m. en plus de deux hottes de cuisine en acier inoxydable et filtre.

## **ASSAINISSEMENT DES EAUX**

M. Gérald Dubé de la firme B.P.R. demande que la Municipalité reformule et surtout actualise la résolution qui a été présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole.

CONSIDERANT QUE l'alternative C qui situait les étangs aérés dans le pied des coteaux, s'avère trop risquée;

CONSIDERANT QUE les coûts associés à cette alternative C sont supérieurs à l'alternative B;

CONSIDERANT QUE l'alternative C est située dans une zone à risque d'inondation et que sa réalisation est périlleuse;

CONSIDERANT QUE le Conseil a refusé de réaliser son projet d'assainissement sur le site A, dû à sa localisation rapproché du secteur habité;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud priorise maintenant l'alternative B comme site pour recevoir les étangs aérés.

QUE ce choix du Conseil municipal soit porté à l'attention des personnes qui pilotent le dossier de Saint-François de la Rivière du Sud, à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

QUE la Société québécoise d'assainissement des eaux et les Consultants B.P.R. soient autorisés à préparer au nom de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud la demande de dézonage à la Commission de Protection du Territoire Agricole pour le site B.

## **PREVENTION DU SUICIDE DANS LA REGION CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Trois conférences présentées sous le thème "Pour éviter la douleur" par madame Lise Lavoie du Centre de prévention du suicide, auront lieu le 2 octobre à l'école secondaire Bon-Pasteur, le 3 octobre à la Polyvalente de St-Paul et le 4 octobre à la Polyvalente Louis-Jacques Casault.

Le Comité de parents de la Commission Scolaire de la Côte-du-Sud sollicite une participation financière pour un tel événement mobilisateur dans notre région.

CONSIDERANT QUE la région Chaudière-Appalaches est une région où le taux de suicide est particulièrement élevé selon les statistiques;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud contribue pour un montant de cinquante dollars (\$50.00) au Comité de parents de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud en prévention du suicide.

## **SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SAINT-FRANCOIS**

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud entend acheter une part à la Société Coopérative Agricole de Saint-François à titre de membre auxiliaire. Le coût est de vingt-cinq dollars (\$25.00).

## **REGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA BIBLIOTHEQUE DU ROCHER**

Le règlement d'emprunt pour la Bibliothèque était de l'ordre de \$94,000.00. La Municipalité a touché en subvention \$46,766.00. Donc, elle peut financer par règlement d'emprunt la somme de \$47,234.00 parce qu'il a été bâti de telle façon que la subvention touchée était immédiatement affectée à la réduction de l'emprunt.

Le montant à emprunter étant moindre que \$100,000.00, la loi 68 sur les règlements d'emprunt autorise la Municipalité à négocier elle-même ses taux avec l'institution financière de son choix.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise monsieur le Maire Jacques Dumas et le secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme à négocier le taux de remboursement concernant l'emprunt pour la Bibliothèque du Rocher, auprès d'institutions financières.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,  
APPUYE par monsieur René Laflamme,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud va accepter l'offre la plus avantageuse qui va lui être  
présentée par les institutions financières rejointes. L'emprunt  
va être de quarante-sept mille deux cent trente-quatre dollars  
(\$47,234.00) par billets en vertu du règlement numéro 132-1994, au  
pair et échéant en série sur 5 ans.

## **ENTENTE RELATIVE A LA COUR MUNICIPALE**

La Ville de Montmagny offre aux municipalités qui le désirent,  
la possibilité d'utiliser sa Cour municipale commune. Evidemment,  
il y a des coûts d'établissements pour les municipalités qui vont y  
adhérer. Il y a des frais fixes qui sont de \$0.50 par habitant  
soit 1,620. x \$0.50 = \$810.00 plus toutes les taxes applicables  
payables à la Ville le 01 février de chaque année et il y a des  
frais variables dont le prix dépend de la teneur du dossier. Voici  
d'ailleurs le tableau complet de ces frais variables.

### **COUT POUR ADHERER A LA COUR MUNICIPALE**

Frais fixes	.50\$ par habitant soit 1620 x .50\$ = \$810.00 plus toutes les taxes applicables payables à la ville le 01 février de chaque année.
Frais variables	\$900.00 par dossier d'urbanisme et zonage contesté
	\$600.00 par dossier d'urbanisme et zonage non-contesté
	\$90.00 par dossier de taxes, de circulation, règlement municipaux et autres contestés.
	\$30.00 par dossier de taxes, de circulation, règlement municipaux et autres non- contestés.
	\$60.00 par dossier de stationnement contesté
	\$20.00 par dossier de stationnement non-contesté
	\$60.00 par dossier contesté pour toute poursuite pénale, autre qu'un règlement municipal, y compris les infractions au code de sécurité routière

\$20.00 par dossier non-contesté  
pour toute poursuite pénale,  
autre qu'un règlement municipal,  
y compris les infractions au  
code de sécurité routière.

Plus toutes taxes applicables

Toutes les amendes perçues reviennent à la Municipalité de  
Saint-François de la Rivière du Sud.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QU'un avis de motion est par les présentes donné,  
qu'à une prochaine assemblée, un règlement sera adopté autorisant  
l'extention de la Cour municipale commune de la Ville de Montmagny  
au territoire de la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud et sur la modification des conditions de l'entente  
existante.

## **ACTIVITES RECREATIVES VILLE DE MONTMAGNY**

Le Conseil municipal de Montmagny entend majorer les coûts  
chargés à sa clientèle externe de 25% pour l'exercice budgétaire  
1996. Compte tenu de l'impact de cette décision auprès de nos  
contribuables, la Ville nous avise dès maintenant de la situation.

Le Conseil municipal réfléchit à ce geste que la Ville de  
Montmagny va poser en 1996 et va revenir à la prochaine séance avec  
une proposition.

## **MAISON DE LA PAROISSE**

Le ministère de la Culture a versé en 1995 une subvention de  
l'ordre de \$9,750.00. Une bonne partie de cette somme va servir  
à payer la construction de la galerie avant du Pavillon Pierre-  
Laurent Bédard, ainsi que le changement de deux portes et de  
boisures autour de quelques fenêtres du même bâtiment.

Comme toute cette somme ne sera pas utilisée, la Municipalité  
veut retenir les services de M. Luc Fontaine architecte, afin qu'il  
dresse un plan quinquennal sur la réparation de la Maison de la  
Paroisse. Le mandat de M. Fontaine est d'inspecter les lieux et  
de dresser par ordre d'importance les réparations à effectuer. Ce  
travail va exiger la concertation du ministère de la Culture car  
le bâtiment "Maison de la Paroisse" fait parti d'un site  
historique.

CONSIDERANT QUE le bâtiment "Maison de la Paroisse" situé au  
534, chemin St-François Ouest va avoir besoin de réparation dans  
les prochaines années;

CONSIDERANT QUE le bâtiment "Maison de la Paroisse" fait parti d'un site historique;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud dispose présentement d'un montant de subvention octroyé par le ministère de la Culture;

CONSIDERANT QUE c'est un projet que l'on ne peut remettre continuellement, car l'état de détérioration du bâtiment va en s'accroissant;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,  
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire municipal à mandater M. Luc Fontaine de la firme Fontaine et Gauthier pour dresser un plan quinquennal où par ordre d'importance seraient soulignées les réparations les plus urgentes à effectuer avec une estimation des coûts.

QUE ce travail soit fait en concertation avec le ministère de la Culture, le bâtiment faisant parti d'un site historique.

#### **RESOLUTION D'APPUI A M. ANDRE MORIN**

CONSIDERANT QUE la superficie visée par le demandeur (.65 hectare) est déjà cultivée depuis 10 ans par celui-ci et qu'avant lui, c'était son père qui la cultivait;

CONSIDERANT QUE le propriétaire actuel ne l'a jamais cultivé, premièrement parce que la superficie est trop petite et deuxièmement étant producteur de porcs, il ne voit pas l'intérêt de le faire;

CONSIDERANT QUE le demandeur est propriétaire du terrain qui borne à l'ouest et au nord de celui visé;

CONSIDERANT QU'en se portant acquéreur de cette parcelle de terrain, le demandeur verrait son travail facilité au moment des récoltes;

CONSIDERANT QU'en cédant cette parcelle de terrain au demandeur, le propriétaire n'affecte nullement son entreprise;

CONSIDERANT QUE la demande présentée par le demandeur ne vient à l'encontre d'aucun règlement municipal;

CONSIDERANT QU'une telle vente ne vient en aucun moment déstabiliser le potentiel agricole;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud appuie la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole par monsieur André Morin du 1094, Ch. St-François Ouest parce que l'utilisation qu'il compte faire en acquérant ce .65 hectare est une utilisation agricole qu'il fait déjà d'ailleurs, depuis plusieurs années.

## **PRIX DES ABRASIFS CHEZ UNIBETON**

	1995-1996	1994-1995
Sable et sel	\$7.50/tm non livré 9.50/tm livré	\$8.25 10.25
Criblure et sel	10.25/tm non livré 12.25/tm livré	10.25 12.25

CONSIDERANT QUE le service, l'an dernier, chez Unibéton a toujours été de première classe;

CONSIDERANT QUE la qualité du produit livré l'an dernier a toujours été bonne;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,  
APPUYE par monsieur Denis Boulet,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'approvisionne chez Unibéton en sable et sel et en criblure et sel pour la saison 1995-1996.

QUE les prix soumis soient:

Sable et sel	\$7.50/t.m. non livré 9.50/t.m. livré
Criblure et sel	10.25/t.m. non livré 12.25/t.m. livré

QU'il demeurent en force pendant toute la saison 1995-1996.

## **PRISES RECHAUFFE-MOTEURS PAVILLON PIERRE-LAURENT BEDARD**

Depuis quelques années, les résidents au Pavillon Bédard se plaignent de ne pas disposer de prises réchauffe-moteurs. La Municipalité a décidé de demander à un entrepreneur-électricien une estimation des coûts pour un tel travail. L'estimation de Les Entreprises Clément Mercier inc. est de \$1,120.00 taxes en sus.

CONSIDERANT QUE la demande des locataires au Pavillon Pierre-Laurent Bédard est justifiée;

CONSIDERANT QUE les locataires ont déjà fait preuve d'une grande patience;

CONSIDERANT QUE la Municipalité a le budget nécessaire pour le faire cette année;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud accepte de faire installer des prises réchauffe-moteurs pour  
les locataires du Pavillon Pierre-Laurent Bédard sur le côté ouest  
du bâtiment.

QUE ce travail soit confié aux entreprises Clément Mercier  
inc. pour une somme de mille cent vingt dollars (\$1,120.00) taxes  
en sus.

### **C.R.S.B.P. REGION DE QUEBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Le Conseil d'administration du C.R.S.B.P. s'est vu amputer son  
budget d'ensemble d'une proportion de 14,3%. Hors, il voudrait une  
résolution d'appui à leur désapprobation et qu'on en expédie une  
au député et une autre au ministre de la Culture et des  
communications.

CONSIDERANT QUE le Ministère de la Culture et des  
Communications annonçait au printemps dernier une réduction  
d'environ 15% de la subvention au C.R.S.B.P.- Régions de Québec et  
Chaudière-Appalaches pour son fonctionnement et son développement.

CONSIDERANT QUE 40% de la population de la région de  
Chaudière-Appalaches n'a toujours pas accès à un service de lecture  
publique et que la bibliothèque constitue souvent le seul  
équipement culturel du milieu;

CONSIDERANT QUE cette coupure aura des impacts négatifs sur  
le développement des collections de la Centrale;

CONSIDERANT QUE les municipalités affiliées ont accru de façon  
tangibile leur soutien au développement des collections et du  
fonctionnement de leur bibliothèque par le biais de budgets locaux  
pour le service et par une cotisation supplémentaire au C.R.S.B.P.-  
R.Q.-C.A.;

CONSIDERANT QUE l'état de collections de livres, de nouveaux  
équipements, de nouvelles technologies et de nouveaux types de  
documents constituent des investissements financiers  
supplémentaires;

CONSIDERANT QUE les municipalités doivent accroître leur  
participation financière au soutien du service de la bibliothèque,  
notamment en ce qui a trait à la formation du personnel, aux  
communications et l'introduction de nouvelles technologies;

CONSIDERANT QUE les municipalités, par suite de la publication  
du rapport Les bibliothèques publiques: une responsabilité à  
partager, se sont impliquées davantage financièrement pour leur  
service de bibliothèque;

CONSIDERANT QUE la région s'est dotée, par suite de la Conférence socio-économique Chaudière-Appalaches, de plusieurs projets d'aménagement et d'équipements de bibliothèques;

CONSIDERANT QUE cette réduction aura pour effet un transfert, donc un effort financier accru pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale;

CONSIDERANT QUE le C.R.S.B.P.-R.Q.-C.A. a effectué une restructuration administrative et a posé au cours des dernières années des gestes de rationalisation budgétaire (abandon des fonctions d'imprimerie, recours à la sous-traitance pour les rotations, etc.) dans une perspective d'amélioration des collections et de maintien des services à la clientèle;

IL EST PROPOSE ET UNANIMEMENT RESOLU de signifier au Ministère de la Culture et des Communications sa désapprobation quant à la réduction de la subvention de l'ordre de 14,3% au C.R.S.B.P.-Régions de Québec et Chaudière-Appalaches.

## **MANDAT**

Monsieur le Maire demande par voie de résolution que le Conseil municipal l'autorise à faire toutes les démarches légales pour faire avancer le dossier des produits toxiques entreposés à un endroit dans le secteur Morigeau.

CONSIDERANT QUE les produits toxiques entreposés dans le secteur Morigeau représentent un danger véritable pour la population de Saint-François de la Rivière du Sud, advenant un incendie ou un déversement;

CONSIDERANT QUE cet état de fait est approuvé par le département de santé publique et par des représentants du ministère de l'Environnement;

CONSIDERANT QUE ce dossier a traîné en longueur et qu'il a été réactivé dernièrement par des pressions supplémentaires;

CONSIDERANT QUE le souci premier du Conseil municipal de Saint-François de la Rivière du Sud est de débarrasser l'entrepôt et la paroisse de ces produits dangereux;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU A L'UNANIMITE QUE le Conseil municipal de Saint-François de la Rivière du Sud mandate monsieur le Maire Jacques Dumas pour piloter ce dossier des produits toxiques sur le territoire de la paroisse et l'autorise à faire toutes les démarches légales nécessaires, en vue d'un règlement dans les plus brefs délais possible.

QUE monsieur le Maire Jacques Dumas soit le seul porte-parole officiel sur tout ce qui touche ce dossier particulier des barils entreposés.

## **INSPECTEUR MUNICIPAL**

Depuis l'an dernier, la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a fait des démarches auprès des municipalités qui font parties de la M.R.C. de Montmagny, à savoir si elles seraient intéressées à engager un inspecteur régional qui veillerait à l'émission des permis, à en faire le suivi et à appliquer la réglementation. Bien des municipalités ne semblent pas prêtes pour l'instant. Hors, le Conseil municipal envisage la possibilité d'aller voir du côté de la M.R.C. de Bellechasse s'il n'y aurait pas possibilité d'engager un candidat en provenance de chez eux.

CONSIDERANT QUE l'application de la réglementation en urbanisme à St-François de la Rivière du Sud devient de plus en plus sophistiquée et exige des connaissances particulières en urbanisme;

CONSIDERANT QUE des démarches ont déjà été entreprises à la M.R.C. de Montmagny afin de trouver un inspecteur régional qui desservirait tout le territoire occupé par cette dernière;

CONSIDERANT QUE certaines municipalités de la M.R.C. de Montmagny ne sont pas prêtes pour accueillir un inspecteur régional étant donné la quantité minime de permis qu'elles émettent;

CONSIDERANT QUE la M.R.C. de Bellechasse possède une banque de noms qui ont une formation en urbanisme et qui pourraient peut-être intéresser la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud est autorisé à aller prendre de l'information auprès de la M.R.C. de Bellechasse en ce qui concerne les candidats dont il dispose en urbanisme et qui sont compétents dans ce champ d'action. Après quoi, s'il y a quelque intérêt manifeste, il y aura une offre de service avec définition des tâches et conditions salariales qui seront définies.

## **CORRESPONDANCE**

Le règlement d'emprunt concernant le Garage municipal est de l'ordre de \$42,232.00 à un taux de 7.81% pour une période de 3 ans à la Caisse Populaire de St-François. Voici ses échéances:

\$13,000.00	le 1er mai 1996
14,100.00	le 1er mai 1997
15,132.00	le 1er mai 1998

Le tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole infirme la décision rendue le 14 octobre 1994 par la C.P.T.A. et autorise le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à des fins autre que l'agriculture soit pour l'agrandissement d'un terrain industriel visant l'aménagement d'une aire de stationnement pour une flotte de camions, d'une partie du lot P-18 d'une superficie de 8,710 mètres carrés.

IL EST PROPOSE par monsieur  
APPUYE par monsieur  
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt heures et vingt-cinq minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire  
Yves Laflamme, sec.-trés.

## Les Magnymontois et les Magnymontoises,



### ils connaissent ça!

Et si vous faites partie de ceux qui ne connaissent pas encore la loterie Banco, passez chez un détaillant Loto-Québec et commencez tout doucement avec une mise 2.

- Choisissez deux numéros.
- Misez un dollar.

Et vos chances sont bonnes, parce qu'à Banco, on tire toujours vingt numéros.

**Plus de numéros qu'il n'en faut pour gagner.**



loto-québec



# L'INNOVATION ÇA NOUS CONNAÎT!

De nouveaux outils sont constamment ajoutés à notre gamme de produits et depuis quelques années, Garant porte une attention particulière aux tout-petits. C'est ainsi qu'une nouvelle gamme de produits, spécialement conçue pour les enfants, a été introduite sur le marché.

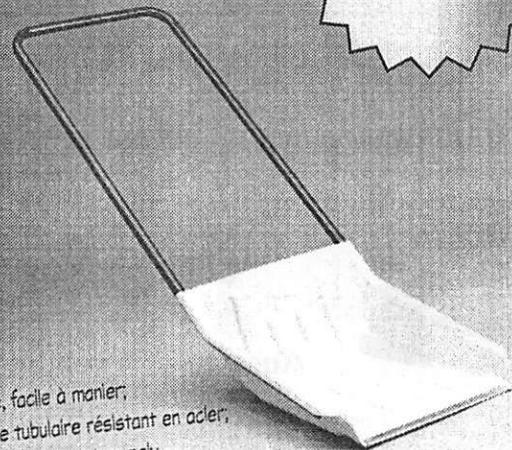
Ce ne sont pas seulement des jouets mais plutôt de véritables outils dont ils se serviront pour imiter les grands, tout en les aidant. Toujours en quête d'innovations, Garant vous offre cette année une nouvelle pelle-traîneau pour enfants et adolescents.

Tous les produits sont conçus avec le même soin de qualité qui a fait la réputation de Garant.



PELLE-TRAÎNEAU  
Pour enfants et adolescents

IDÉE  
CADEAU



- Légère, facile à manier;
- Manche tubulaire résistant en acier;
- Godet entièrement en poly, avec lamelle d'usure en acier;
- Godet plus petit que modèle conventionnel, largeur: 19 1/4" (48,9 cm)

NOVEMBRE

# Vente d'ENTREPÔT

DERNIÈRE CHANCE

**3 pour 1**

TAPIS, SOUS-TAPIS  
POSE  
(préparation et moulure en sus)

**2 pour 1**

PRÉLART, TAPIS  
POSE INCLUS  
(préparation et moulure en sus)

Tapis d'entrée et passage  
Carpet de tapis décoratif,  
Marche de tapis, Tuiles pré-  
encolées, Accessoires de  
salle de bain, Balance de  
tapis et préart

AUCUNE  
TAXE



**DOUILLETES**

Aucune offre  
raisonnable  
refusée

Céramique inventaire  
**Prix palette**

sur 50 pi<sup>2</sup> et plus. Mortier et coulis inclus

Rouleaux de  
tapis et préart

à partir de **4<sup>95</sup>\$**  
la verge

Store porte-patio  
rég. 109.95

**69<sup>95</sup>\$**  
Store horizontal  
et vertical  
**-20%**

sur prix de détail suggéré  
Horizontal= exp. 36" x 60"  
rég. 80\$ spécial 48\$  
Vertical= exp. 36" x 60"  
rég. 59\$ spécial 47\$

\* Sur produits identifiés  
seulement

## PEINTURE

C.I.L.  
Contracteur  
**9<sup>95</sup>\$**  
4 litres

C.I.L. Dulux  
**19<sup>95</sup>\$**  
4 litres

Pro-Hide  
**18<sup>95</sup>\$**  
4 litres

En 20 litres  
Apprêt 54.95\$  
Latex mat 59.95\$  
Coquille d'oeuf semi-lustré 69.95\$

**TAPIS MONTMAGNY**

391, boul. Taché Est, Montmagny  
En face de l'école St-Pie-X  
**248-7840**

# Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

538 Ch.Riv.Sud , St-François Tel: 259 7086 ou Fax: 259 2610

Notre Équipe met un accent spécial sur la préparation du Troupeau & de la  
Machinerie.



Contactez-nous pour une évaluation .



Aussi terre à vendre (plusieurs avec d'excellent  
bâtiments & Terre à bois)

\* Acheteur de troupeau avecou sans fond de terre

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

# Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang  
Saint-François, (B.P. Morigeau)  
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

## LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

### OFFRE DE SERVICE

J'offre mes services pour faire l'entretien ménager, ainsi que pour préparer de bons petits plats chez les personnes âgées.

Pour information: 259-2593

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).



64, Morigeau  
St-François, Qué.  
GOR 2G0

### MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois  
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ  
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741



### MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE  
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM  
VENTE DE MÉTAL -

389 A. BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

TÉL.: 248-2554  
RÉS.: 259-2526

## PROMOPRIX

### Pierre Martin

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3A0

TÉL.: 259-7728

**D**u 1er au 7 novembre, se tiendra d'un bout à l'autre du pays, la semaine de la sensibilisation à la pharmacie. L'image que l'on se fait du pharmacien n'est souvent qu'un pâle reflet du rôle et des responsabilités qu'il assume pour ses patients. La courte énumération qui suit vous permettra d'en savoir un peu plus sur le rôle de votre pharmacien.

Avant de remplir une prescription, votre pharmacien s'assure que son contenu est valide c'est-à-dire genre de médication, dosage, posologie. Puis il va vérifier votre dossier afin de s'assurer que vous n'êtes pas allergique au médicament prescrit, que celui-ci n'interfère pas avec d'autres médicaments que vous prenez ou n'est pas dommageable dans votre condition.

En cas d'interrogation votre pharmacien communiquera avec votre médecin afin d'éclaircir la situation ou suggérer des alternatives. Une fois l'ordonnance remplie, votre pharmacien vous conseillera sur la façon de prendre et de conserver vos médicaments afin d'en retirer le maximum d'efficacité avec un minimum d'effets indésirables.

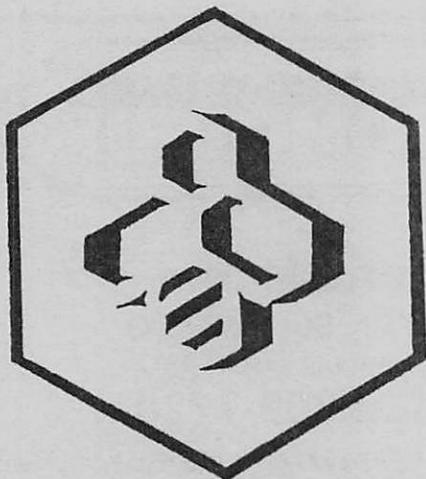
Votre pharmacien peut également vous conseiller sur les médicaments sans ordonnance et les différents appareils de contrôle tels: glucomètres, tensiomètres, stomies et accessoires orthopédiques.

En fait, la pharmacien possède un excellent bagage de connaissances qu'il garde à jour par des cours d'éducation continue. Il est l'un des professionnels de la santé les plus accessibles et son rôle de consultant et de conseiller prendra de plus en plus d'importance avec les changements à venir dans le domaine de la santé.

Pierre Martin, pharmacien

H E U R E S	LUNDI:	9h à midi	D O U V E R T U R E
		13h30 à 17h	
		19h à 21h	
	MAR.MER.JEU.:	9h à midi	
		13h30 à 17h	
	VENDREDI:	9h à midi	
		13h30 à 17h	
		19h à 21h	

LIVRAISON GRATUITE



# La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

# ici

*on vous écoute!*

Vos suggestions, vos commentaires et vos insatisfactions sont des sources précieuses d'information pour le personnel de la caisse, puisqu'ils permettent d'améliorer la qualité du service et ainsi, de répondre encore mieux à vos besoins.

**PARLEZ-NOUS  
SIMPLEMENT!**

© Ce papier contient des fibres recyclées

## À VOTRE ÉCOUTE POUR MIEUX SE COMPRENDRE!

La caisse s'efforce constamment de vous offrir un service de première qualité. Mais il est possible, malgré tout, qu'un événement provoque de l'incompréhension ou de l'insatisfaction. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous en faire part en vous adressant aux personnes suivantes. Elles vous prêteront une oreille attentive.

### 1. LE PERSONNEL DE LA CAISSE

Parlez-lui simplement et il fera tout son possible pour éclaircir la situation et trouver une solution qui vous convient.

### 2. LE DIRECTEUR OU LA DIRECTRICE

Si un différend subsiste, n'hésitez pas à rencontrer le directeur ou la directrice de la caisse. Ensemble, vous pourrez évaluer la situation et obtenir les réponses à vos questions.

### 3. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Si il y a toujours mésentente, vous pouvez écrire au président du conseil de surveillance à l'adresse de la caisse. Dans votre lettre, qui sera traitée en toute confidentialité, il est important de préciser :

- vos coordonnées et votre folio,
- les circonstances qui ont entraîné le différend,
- ce que vous attendez de la caisse.

Si il y a lieu, joignez aussi à votre lettre tous les documents qui peuvent aider à mieux comprendre le problème.

Si vous avez réalisé ces trois étapes et que vous n'êtes pas entièrement satisfait de la réponse de la caisse, vous pouvez téléphoner ou écrire à la Fédération à laquelle la caisse est affiliée.



#### Service aux membres

Vice-présidence gestion et marketing  
Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec  
95 avenue des Commandeurs  
Lévis (Québec) G6V 6P6

Téléphone • (418) 835-2998  
• 1-800-463-4810 poste 2998

En nous faisant part d'une suggestion, d'un commentaire ou d'une insatisfaction, vous nous aidez à améliorer la qualité du service et nous vous en remercions.

#### Siège social

526, chemin St-François

Ouest

Saint-François (Québec)

GOR 3AO

Téléphone: (418) 259-7786

Fax: (418) 259-7787

LÉON JALBERT

DIRECTEUR

*Desjardins l'incroyable force de la coopération*